



**Benjamin(e)s – Minimes garçons et filles**

**21 et 22 juin 2018**  
**LYON (69)**

**GRAND LYON**  
la métropole



 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**CASAL**  
**SPORT**

**Crédit Mutuel**

MUTUELLE  
**Saint-Christophe**  
ASSURANCES

**RHÔNE**  
LE DÉPARTEMENT

Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique  
277, rue Saint-Jacques - 75240 PARIS Cedex 05  
Véronique PROY : Tél : 01.44.41.48.52  
Courriel : v-proy@ugsel.org – Site : www.ugsel.org

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### Contacts

UGSEL Comité du Rhône

Tél : 04 78 28 99 62 - Courriel : [ugsel69@wanadoo.fr](mailto:ugsel69@wanadoo.fr) - site : [www.ugsel69.org](http://www.ugsel69.org)

Documents : Tous les documents officiels sont téléchargeables sur le site de l'UGSEL Nationale.

### Accueil

**PASSAGE OBLIGATOIRE** pour la récupération des dossards, tickets repas,

- Le **mercredi 20 juin de 16h30 à 19h00** au Stade du Rhône Rue Clos-Verger – 69200 VENISSIEUX – Métro ligne D – direction gare de Vénissieux – Arrêt Parilly

**Accès : Tous les véhicules doivent se présenter au parking - Entrée Berliet – Avenue Charles de gaulle – 69200 VENISSIEUX –**

Lieu de compétition Stade du Rhône – Rue Clos-Verger – 69200 VENISSIEUX –

### Transports

**Le comité organisateur ne met pas de navettes à disposition**

- *L'UGSEL 69 a un partenariat avec car Maisonneuve : dans le cadre de notre partenariat établi avec cette compagnie vous pouvez les contacter de notre part Isabelle SOLVERY LERAT au 0478487604*
- *Possibilité d'utilisation du réseau des transports en commun lyonnais - TCL : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) – différentes options d'achat sont possibles*

### Restauration

Un service de restauration est mis en place (repas chauds uniquement les mercredi et jeudi soir, panier repas les jeudi et vendredi midi).

- **Midi** : au stade de Parilly, au prix de **6.10 €**, de 11h30 à 13h30.
- **Soir** : au centre scolaire ASSOMPTION BELLEVUE - 39 quai Jean Jacques ROUSSEAU – 69350 La Mulatière au prix de **8,00 €**, entre 19h et 21h - **20' en bus à partir du stade.**
- **Panier repas** pour les retours du vendredi 22 juin au prix de **6.10 €**

### Hébergement

Pas d'hébergement organisé par l'UGSEL Comité du Rhône. Une liste d'hôtels est proposée sur le site de l'UGSEL nationale et sur celui du Comité du Rhône ([www.ugsel69.org](http://www.ugsel69.org))

### Droits

#### d'engagement

11.50 € par athlète.

### Primes

#### Kilométriques

La prime kilométrique versée en 2018 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute).

### Questionnaire organisateur

**Les établissements doivent retourner le questionnaire de participation à l'UGSEL Comité du Rhône – 2, rue de l'Oratoire - 69300 CALUIRE accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'UGSEL Comité du Rhône pour le jeudi 14 juin 2018 à midi :**

- **Merci de nous adresser les questionnaires par mail et voie postale accompagnés des règlements**

### Souvenirs

Un cadeau de bienvenue sera offert à tous les participants.

**Responsabilité** Les accompagnateurs (Professeur d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

**Règlements** Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2017-2018 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

**Représentants du bureau national** **Bruno DIMPRES – Denis CHAZEAUD**

**Directrice Technique Des Compétitions** **Véronique PROY**

**Directeur de réunion** **Alain GUENZI**

**Juge arbitre général** **jacques-Yves LEGRAND**

**Juges arbitres** **C. BEWEY – JF. CHARLOT – AL. ESPERET – J. FIEVRE – S. RIGOT**

**Charte Ethique et Sportive** Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive

**Jury** Les fonctions seront attribuées sur place. La réunion de jury est prévue le jeudi 21 juin à 8h. Tous les membres du jury (national, jurys équipes adulte jeune), devront porter la tenue officielle fournie par l'UGSEL. Les jurys équipes ne pourront être remplacés lors de la 2<sup>e</sup> journée, sauf en cas de maladie ou blessure.

**Jury équipes** Tous les établissements scolaires ayant au moins une équipe qualifiée devront fournir un jury adulte et un juge scolaire formé. (Voir article 10 du règlement Athlétisme en plein air)

**Jury d'appel** (cf. art 16.3 des règlements généraux) : Le jury d'appel est composé de 3 à 5 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, le (la) Président(e) du comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un membre du jury, plus éventuellement deux personnes à désigner sur place.

**Règlement disciplinaire** **Conformément à l'article 20 des règlements généraux de l'UGSEL :**  
« Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés.

*Lire également les articles 24, 25 et 26 (2<sup>ème</sup> alinéa) des règlements généraux.*

**Tenue vestimentaire :** Le **port du maillot de l'établissement est obligatoire** (cf. art 26 & 27 des règlements généraux). Le maillot des clubs ou le maillot publicitaire est interdit. **Le short ou le cuissard est obligatoire**, en aucun cas les deux ensemble ne seront tolérés. Le bermuda ou le caleçon dépassant du short est interdit.

**Tenue des athlètes :** Pendant la participation aux épreuves et la remise des médailles, les « MAQUILLAGES et GRIMAGES » sont interdits. Il serait souhaitable que l'ensemble des participants assistent à la cérémonie de remise des médailles par équipe jusqu'à son terme.

**Accès à l'aire de compétition :** L'accès aux aires de compétition ne sera permis qu'aux athlètes devant disputer une épreuve et aux membres du jury officiant réellement. Cette entrée se fera en groupe avec le responsable du concours ou un des starters adjoints.

**Matériel** A l'exception des perches, **aucun engin personnel** ne sera admis lors de la compétition, sauf avis contraire du Juge Arbitre.

**Confirmation Equipes et Jury**

La confirmation de participation des équipes et jury devra parvenir au secrétariat national par mail à [v-proy@ugsel.org](mailto:v-proy@ugsel.org) au plus tard pour le **Jeudi 14 juin 2018**.

**USPORT**

Les enseignants d'EPS ou à défaut (à titre tout à fait exceptionnel) les comités devront obligatoirement sur USPORT :

**Supprimer les élèves qualifiés au championnat national mais qui ne participeront pas (cf. vidéo Usport sur Ugselnet).**

**Faire tout changement de noms dans les équipes de relais en indiquant les performances de référence pour chaque épreuve afin de pouvoir ensuite faire les séries (cf. vidéo sur Ugselnet) et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le 17 juin 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées. Les modifications d'équipe de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de compétition et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux – lettre du chef d'établissement pour les autres motifs ou présentation de convocation à un examen) ou si cela invalide l'équipe.**

**Pour les individuels qualifiés qui participent à la compétition et les membres des équipes de relais qui ne changent pas, il n'y a aucune manipulation de confirmation à faire sur USPORT.**

## **MODIFICATION DES EQUIPES SUR USPORT**

Les enseignants d'EPS ou à défaut (à titre tout à fait exceptionnel) comités devront obligatoirement sur USPORT

Faire tout changement de noms dans les équipes en indiquant les performances de référence pour chaque épreuve afin de pouvoir ensuite faire les séries et les groupes de niveau (cf. vidéo Us sur Ugselnet) et **ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le 17 JUIN 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées.** Les modifications d'équipe de critérium ne seront ensuite acceptées par le directeur de compétition et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux – lettre du chef d'établissement pour les autres motifs ou présentation de convocation à un examen) ou si cela invalide l'équipe.

### **Dossards**

Les dossards seront remis aux responsables des athlètes à l'accueil, le mercredi soir ou le jeudi matin sur présentation du reçu certifiant le versement des droits d'engagements. Les athlètes n'auront qu'un seul dossard pour l'ensemble de la compétition, hormis le relais.

Ce dossard devra être fixé lors des épreuves avec 4 épingles et sera placé :

- Dans le dos pour toutes les courses jusqu'au 400 m inclus.
- Sur la poitrine pour toutes les autres courses et les concours.

### **Marques**

Seuls peuvent être utilisés en guise de marque, les rubans adhésifs, à condition toutefois d'être enlevés en fin de compétition. Les bombes de peinture et craies sont formellement interdites, ainsi que l'utilisation de chaussure en guise de marques.

### **Licences**

Elles seront contrôlées à la chambre d'appel.

### **Appel des athlètes**

Pour les concours, les athlètes consulteront les feuilles de concours (avec composition des groupes) et se présenteront à la chambre d'appel concours ½ heure avant le début de leur épreuve. L'appel et l'accès à l'aire de compétition sera fait par le responsable du concours.

Pour les courses, les athlètes ou leur responsable se présenteront à la chambre d'appel Courses, munis de leur licence pour confirmer leur participation

**1 heure au moins avant l'heure officielle de leur course.**

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

**L'organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !



# PROJET PROGRAMME GENERAL

## Mardi 19 Juin 2018

- ✓ Mise en place matériel, stade...

## Mercredi 20 juin 2018

- ✓ Dès 8h00 : mise en place matériel, organisation, stade, accueil...
- ✓ 16h30 à 19h30 : accueil des délégations/ retrait des dossards
- ✓ 19h00 à 20h30 : restauration

## Jeudi 21 juin 2018

- ✓ 7h15 à 11h00 : accueil des délégations/retraits des dossards
- ✓ 8h00 : réunion du jury
- ✓ 8h30 : 1er appel
- ✓ 8h30 à 12h00 : compétition
- ✓ 12h15 à 12h45 cérémonie d'accueil et Pastorale
- ✓ 11h30 à 13h30 : distribution des paniers repas
- ✓ 13h00 : 1er appel
- ✓ 13h à 19h30 compétition
- ✓ 19h00 à 21h00 : restauration

## Vendredi 22 juin 2018

- ✓ 7h30 à 9h30 : accueil/retrait des dossards
- ✓ 8h30 : 1er appel
- ✓ 8h45 à 12h00 compétition
- ✓ 11h30 à 13h30 : distribution des paniers repas
- ✓ 12h45 : 1er appel
- ✓ 13h à 16h45 : compétition
- ✓ 17h00 à 18h00 : résultats et récompenses